



Le 14 juin 2017

AVIS À LA POPULATION

Projet de modification à la caserne du service de protection des incendies

Lors de la rencontre d'information publique du 22 septembre 2016, le projet de modification à la caserne du service de protection des incendies a été présenté aux personnes présentes. Lors de la présentation du 22 septembre et de l'adoption du Plan triennal d'immobilisation le 19 décembre dernier, l'évaluation des travaux était de 300 000 \$ pour l'agrandissement du bâtiment existant afin de pouvoir y accueillir la nouvelle unité d'urgence.

Suite aux études de sol, nous nous retrouvons face à une situation où l'agrandissement serait très dispendieux en raison des travaux de consolidation du sol nécessaire pour un bâtiment abritant un service de sécurité publique.

La solution proposée par les architectes et les ingénieurs consiste en la modification du bâtiment existant afin que le nouveau véhicule puisse y accéder. Nous proposons de remplacer les deux portes du garage municipal actuel afin d'y stationner le nouveau véhicule servant d'unité d'urgence et un camion servant à combattre les incendies. L'autre camion demeurerait dans la partie actuellement utilisée par le service de protection des incendies et un nouveau mur serait érigé afin de départager la caserne du garage municipal. Pour réaliser l'agrandissement requis des portes de garage, nous devons soulever une partie de la toiture actuelle et modifier les éléments de soutien.

Cette nouvelle solution est moins coûteuse que l'agrandissement prévu et elle est évaluée à 150 000 \$ avec les frais des professionnels et sera financée par un emprunt sur une période de 20 ans.

Le projet demeure sujet à l'approbation de la population suivant les étapes suivantes :

Ouverture d'un registre pour les personnes qui s'opposent au règlement d'emprunt.

Suite à l'adoption du règlement, **les citoyens qui s'opposent** à ce que la Municipalité emprunte la somme de 150 000 \$, afin de réaliser les rénovations, **pourront signer un registre afin de demander un référendum** sur le projet. Le registre se tiendra le **mardi 20 juin 2017, de 9 h à 19 h, au centre communautaire Charles-Henri Lapointe, 100, rue de la Fabrique.**

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Pour qu'il y ait référendum, un minimum de **189** signatures doit être enregistré.

Jacques Taillefer,
Directeur général

23 JUIN 2017

PARC DU PONT
Québec, emblème de notre fierté!

La **Fête**
nationale **du Québec**

10 H : MATINÉE POUR LES TOUT-PETITS

JEUX GONFLABLES
ANIMATION CLOWNESQUE ET MAQUILLAGE
MASCOTTE

ANIMATION MUSICALE- DJ REDOO
MURALE COLLECTIVE



12 H : JOURNÉE ANIMÉE POUR TOUTE LA FAMILLE

JEUX GONFLABLES
ANIMATION CLOWNESQUE ET MAQUILLAGE
ANIMATION AMBULANTES
MASCOTTE

ANIMATION MUSICALE- DJ REDOO
MURALE COLLECTIVE

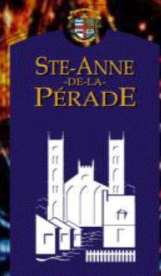
16 H : RESTAURATION OFFERTE PAR LE CLUB OPTIMISTE

SPECTACLE À COMPTER DE 19 H 30

PREMIÈRE PARTIE : CHANSONNIER JO LESAGE

SPECTACLE HOMMAGE À LA MUSIQUE QUÉBÉCOISE À 20 H 30

FEUX D'ARTIFICE
À 22 H 45



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois

